

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 mars 2019

SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 1681)

AMENDEMENT

N° AC3

présenté par

Mme Anthoine, Mme Bazin-Malgras, Mme Levy, M. Quentin, M. Sermier, M. Bony, M. Masson,
M. Leclerc, M. Bazin, Mme Ramassamy, Mme Meunier, Mme Kuster, M. Boucard,
Mme Bonnivard, M. Jean-Claude Bouchet, Mme Louwagie et M. Lurton

ARTICLE 3

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.